

MAIRIE
DE LA CAPELLE-LES-BOULOGNE
(62360)
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2024-18

Département
du Pas-de-Calais

Arrondissement
de Boulogne-Sur-Mer

Canton
de Boulogne Sud

L'an deux mille vingt-quatre,
Le 11 avril 2023 à 19 heures,

Date de convocation : 03 avril 2024
Date d’Affichage : 03 avril 2024

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-Michel DÉGREMONT, Maire.

Nombre de conseillers : Catherine VANDEKERKHOVE, Dominique NAVET, Alain FIX, Fabienne PRIMA, Béatrice BOULY, Bernard MOUSSAY, Jean-Pierre FLOUR, Michèle CAFFIER, Tatiana LECUYER, Patrick GOMEL, Sylviane CORNET, Michel QUANDALLE, Julien DIEU, Philippe LELIEVRE, Marie-Françoise LECAILLE

Excusé(e)s avec pouvoirs : 16/19

- Valérie DELATTRE donne pouvoir à Fabienne PRIMA
- Emilie LISSE donne pouvoir à Bernard MOUSSAY
- Betty BONNAFOUS donne pouvoir à Michèle CAFFIER

Absent : 3/19

Formant la majorité des membres en exercice.
Alain FIX est nommé secrétaire de séance.

SUBVENTIONS AU CENTRE COMMUNAL d’ACTION SOCIALE

Monsieur le Maire propose à l’ensemble des membres du Conseil Municipal d’allouer une subvention au CCAS de la commune.

Après réunion de la commission Finances, il est proposé d’en fixer le montant à 16 000,00€

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accorde la subvention au CCAS de la commune.
(19 voix)**

REÇU EN PREFECTURE

Le 15/04/2024

Application agréée E. lequaire.com

99_DE-052-216209030-20240411-18_2024-DE

Le Conseil Municipal : les Membres présents,

Fait et délibéré

A La Capelle-Lès-Boulogne, le 11/04/2024

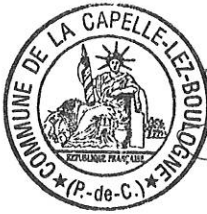
Le Maire,



Jean-Michel DE GRIMONT.

Certifié et rendu exécutoire le :

15 AVR. 2024



REÇU EN PREFECTURE

le 15/04/2024

Application agréée e-justice.com

93_DE-062-216209030-20240411-03_2024-DE